

CMP Next Edge Resource Class

États financiers semestriels non audités – 2026
Au 30 juin 2026 et pour l'exercice clos à cette date

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers semestriels du Fonds sont joints au rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 8778601080, en consultant notre site Web à l'adresse www.nextedgecapital.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à Next Edge Capital Corp., 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même manière afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, des documents devotes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.



CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été dressés par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital »), en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») de CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires non audités et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Next Edge Capital maintient des processus appropriés visant à assurer de façon raisonnable que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité qui s'appliquent à la présentation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables significatives que Next Edge Capital juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 de ces états financiers intermédiaires non audités.

(signé)

Robert Anton
Président

David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.

Le 28 août 2026

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Objectif et stratégies de placement

CMP Next Edge Resource Corp. (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015 en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries. Au 30 juin 2026, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »). Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés cotées canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant et dont les projets sont situés dans des juridictions hors du Canada, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

De temps à autre, le Fonds acquiert également les actifs bénéficiant d'un impôt différé de certaines sociétés en commandite établies par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital » ou le « gestionnaire »). Ces actifs consistent essentiellement en un portefeuille d'actions accréditives de sociétés de ressources petites et intermédiaires. Le coût fiscal de ces actifs est généralement nul pour le Fonds qui réalise par conséquent la totalité des gains en capital tirés du produit net à la vente.

Le gestionnaire investit principalement dans des sociétés ouvertes canadiennes du secteur des ressources, y compris des jeunes sociétés, des sociétés intermédiaires ainsi que des sociétés à moyenne et à grande capitalisation. Le gestionnaire peut également investir de façon sélective dans des sociétés fermées canadiennes du secteur des ressources. Il examine les fondamentaux des secteurs et ceux des sociétés pour évaluer les opportunités de placement qui offrent le meilleur ratio risque/rendement. Avant d'effectuer un placement dans une société, il tient généralement une entrevue avec la direction pour déterminer les importantes forces de création de valeur pour les actionnaires. Le gestionnaire examine non seulement le plan d'action de l'émetteur, mais aussi les forces et les faiblesses de sa direction, de son conseil d'administration et de ses équipes techniques. Il étudie également si la direction est disposée à prendre des risques à différents degrés pour atteindre ses objectifs à long terme, et si la société a la capacité d'atteindre les objectifs déclarés. Il évalue aussi les principales données financières. Le gestionnaire recourt de plus aux analyses techniques et à la recherche fondamentale pour pouvoir prendre en temps utile des décisions d'achat et de vente de placements. Pour faciliter le processus de sélection des titres par l'approche ascendante, le gestionnaire cherche à comprendre le contexte général en communiquant avec ses nombreux contacts dans l'industrie.

Risques

Les risques associés à un placement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié.

Résultats¹

Pour la période close le 30 juin 2026, le rendement total des actions de série A-1 du Fonds s'est établi à 9,6 % et celui des actions de série F-1, à 10,2 %, selon la valeur liquidative. Pour la même période, le rendement global de l'indice composé S&P/TSX a été de 6,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice. Le lecteur doit garder à l'esprit que l'objectif du Fonds est très différent de celui de l'indice. Par conséquent, il n'est pas attendu que la performance du Fonds soit la même que celle de l'indice composé S&P/TSX. Depuis le 19 mai 2026, l'indice composé S&P/TSX n'est plus un indice de référence et il n'y a plus de prime de rendement sur les séries A-1 et F-1. Lorsque les séries A et F auront des actifs, à la prochaine période de présentation de l'information financière, leur indice de référence sera composé à 50 % de l'indice S&P Global BMI Metals & Mining (Industry) Index, à 25 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX et à 25 % de l'indice S&P/TSX Venture Materials (Sector) Index. Comparer la performance du Fonds à celle d'autres fonds communs de placement ayant des objectifs et des stratégies de placement semblables serait plus approprié. Le tableau ci-dessous indique le rendement annuel de toutes les séries du Fonds comparativement à celui de leur indice de référence.

Rendements en pourcentage	Un an ^{a)}		Trois ans		Depuis l'établissement	
	Série A-1	Série F-1	Série A-1	Série F-1	Série A-1	Série F-1
Valeur liquidative	106,6	108,8	154,9	163,8	5,0	6,2
Indice de référence ^{b)}	48,0	48,0	112,6	112,6	15,0	15,9

a) Il s'agit du rendement pour les 12 derniers mois.

b) Le rendement de l'indice de référence des séries A-1 et F-1 correspond à la moyenne du rendement total de l'indice composé S&P/TSX, du sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX et du sous-indice aurifère S&P/TSX. Nous ne comptabilisons plus de prime de rendement pour les séries A-1 et F-1 depuis le 19 mai 2026.

¹ Toute référence à l'actif net ou à la valeur liquidative dans la présente rubrique désigne la valeur liquidative aux fins des opérations telle qu'elle est définie dans la section Faits saillants financiers; celle-ci peut différer de l'actif net selon les IFRS.

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le rendement des actions de série F-1 de CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds ») s'est élevé à 10,2 % au premier semestre de 2026. Le portefeuille du Fonds (le « portefeuille ») est demeuré axé sur l'or, le cuivre, l'argent, le pétrole et le gaz, l'uranium, ainsi que certains minéraux critiques tels que le tungstène, l'antimoine et le graphite. Dans un contexte macroéconomique volatil et moins prévisible, le portefeuille a continué de se concentrer sur la rareté des actifs réels, la sécurité des chaînes d'approvisionnement, la pertinence géopolitique et la demande à long terme.

Politique mondiale, événements géopolitiques et marchés des ressources

Au cours du deuxième trimestre de 2026, les marchés des ressources sont demeurés très actifs, les événements géopolitiques, la sécurité énergétique, les attentes en matière d'inflation et les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques continuant d'influer sur la confiance des investisseurs.

Le principal événement géopolitique du trimestre a été l'intensification du conflit entre l'Iran, Israël et les États-Unis et son incidence sur le détroit d'Ormuz, qui ont entraîné une volatilité importante sur les marchés du pétrole et du gaz naturel. Les prix de l'énergie ont fortement grimpé au cours du trimestre avant de diminuer à la suite d'un accord de cessez-le-feu ayant permis de rouvrir le détroit d'Ormuz. Cet événement a mis en évidence le fait que la sécurité énergétique demeure un facteur déterminant de l'inflation, des anticipations de taux d'intérêt et de la répartition du capital. La demande de valeurs refuges a également augmenté au cours du trimestre, particulièrement pour le dollar américain.

Les tensions entre la Chine et l'Occident concernant les terres rares, les semi-conducteurs, les métaux pour batteries et les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques sont demeurées un facteur structurel déterminant. La position dominante de la Chine dans la transformation et le raffinage des minéraux critiques continue de renforcer la prime stratégique accordée aux sources d'approvisionnement occidentales sûres. Par ailleurs, les contrôles à l'exportation et les mesures d'application de la réglementation de la Chine ont maintenu l'attention des investisseurs sur les terres rares, le graphite, le gallium, l'antimoine, le tungstène et d'autres matériaux critiques.

Les États-Unis ont continué de présenter les minéraux critiques comme une priorité en matière de sécurité nationale, et les politiques américaines favorisant l'exploitation minière, la transformation, la constitution de réserves stratégiques et les chaînes d'approvisionnement liées à la défense locales sont demeurées favorables aux sociétés de ressources nord-américaines. Le Canada a également maintenu son appui aux minéraux critiques, aux infrastructures énergétiques et à l'exploitation des ressources nationales, les gouvernements fédéral et provinciaux continuant de prioriser l'octroi de permis, les infrastructures, la capacité de traitement et l'investissement dans les ressources stratégiques. Le Québec est demeuré l'une des provinces les plus actives, avec un intérêt soutenu pour le lithium, le graphite, le niobium, le cuivre, l'or, le tungstène et d'autres minéraux stratégiques. Le contexte politique favorable aux ressources est demeuré propice pour les sociétés d'exploration et de mise en valeur cotées au Canada.

Inflation et taux d'intérêt

Les attentes en matière d'inflation et de taux d'intérêt se sont complexifiées au cours du trimestre. La hausse des prix de l'énergie causée par le conflit en Iran a accentué les pressions inflationnistes liées à l'essence, au transport et aux intrants industriels. Bien que les prix du pétrole aient fléchi vers la fin du trimestre, le conflit en Iran a rappelé aux marchés la rapidité avec laquelle l'instabilité géopolitique peut alimenter l'inflation. La Réserve fédérale américaine a maintenu les taux inchangés lors de sa réunion de juin 2026, mais les perspectives générales sont demeurées incertaines. Les investisseurs continuent de sopeser les effets d'une inflation persistante, de la hausse des prix de l'énergie et de la possibilité que les banques centrales aient moins de marge de manœuvre pour réduire les taux que ne le prévoient les marchés.

Malgré la vigueur du dollar américain et les attentes de hausse des taux, qui ont pesé à court terme sur les métaux précieux, le contexte macroéconomique général demeure favorable aux actifs réels. De plus, la dette publique élevée, l'instabilité géopolitique, les dépenses en défense et les contraintes d'approvisionnement à long terme ont continué d'appuyer le positionnement stratégique en faveur des produits de base.

Contexte politique canadien

Les politiques canadiennes sont demeurées favorables au secteur des ressources au cours du deuxième trimestre de 2026. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont continué de prioriser les minéraux critiques, les infrastructures, la sécurité énergétique, la réforme des processus d'octroi de permis et la résilience des chaînes d'approvisionnement. L'avantage du Canada en matière de ressources revêt une importance stratégique croissante compte tenu de la richesse du pays en or, en cuivre, en uranium, en graphite, en lithium, en nickel, en cobalt, en tungstène et en autres minéraux critiques. De plus, les gouvernements alliés cherchant à réduire leur dépendance envers la Chine, les projets canadiens qui bénéficient d'une envergure crédible et d'un accès aux infrastructures devraient demeurer bien positionnés. Toutefois, les marchés financiers restent sélectifs, et les petits émetteurs ayant de faibles bilans ou un important risque lié à l'exécution pourraient encore être confrontés à des difficultés de financement.

Conjoncture du marché des métaux : or, métaux de base et minéraux critiques

L'or est demeuré soutenu par l'incertitude géopolitique, la diversification des réserves des banques centrales, les préoccupations budgétaires et les interrogations entourant les monnaies fiduciaires. Les attentes de taux plus élevés aux États-Unis et l'appréciation du dollar américain ont exercé une pression à court terme sur l'or et l'argent, entraînant une hausse de la volatilité des métaux précieux par rapport au premier trimestre.

Nous demeurons optimistes quant à l'or à long terme. L'attrait structurel du métal jaune continue d'être soutenu par l'endettement élevé à travers le monde, le risque de dévaluation monétaire, la fragmentation géopolitique et la diversification des banques centrales, tandis que l'érosion potentielle du cadre géopolitique ayant historiquement soutenu le dollar américain renforce davantage son attrait stratégique. En effet, le système des pétrodollars a historiquement bénéficié de la puissance militaire et des garanties de sécurité des États-Unis. Si les pays diversifient progressivement leurs réserves pour réduire la part du dollar américain, l'or devrait continuer à bénéficier de son statut d'actif de réserve neutre. L'argent est demeuré volatil, mais demeure soutenu par une demande tant monétaire qu'industrielle, la demande à long terme pour ce métal étant liée aux secteurs de l'électrification, de l'énergie solaire, des produits électroniques, de l'espace et de l'activité industrielle en général.

Le cuivre est également demeuré un important thème de placement structurel au cours du trimestre, car il continue de bénéficier des investissements dans les réseaux électriques, de l'électrification, des centres de données, des infrastructures énergétiques et de la demande liée à la défense.

Les minéraux critiques sont encore considérés comme des infrastructures stratégiques plutôt que des marchandises cycliques traditionnelles, les gouvernements s'assurant de plus en plus de garantir un accès aux minéraux essentiels pour la défense, la sécurité énergétique, les infrastructures d'IA, l'électrification et la relocalisation industrielle. Le cuivre, l'uranium, le tungstène, l'antimoine, le graphite, les terres rares, le lithium, le cobalt et le nickel sont demeurés au centre de l'attention au cours du trimestre. De plus, la position dominante de la Chine dans la transformation et le raffinage demeure un risque important pour les gouvernements et les entreprises d'Occident, ce qui justifie, à long terme, le développement de chaînes d'approvisionnement canadiennes, américaines, australiennes et de pays alliés. Le tungstène a été l'un des minéraux stratégiques s'étant démarqués au cours de la période, car le marché est demeuré restreint en raison des contrôles à l'exportation de la Chine, de la demande liée à la défense et de l'offre occidentale limitée. Ce contexte renforce la valeur stratégique des sources d'approvisionnement et des projets d'exploration pour le tungstène à l'extérieur de la Chine, compte tenu de son utilisation dans les munitions perforantes, le matériel de forage, les outils industriels et le secteur de la défense.

Les métaux pour batteries ont continué d'évoluer de manière inégale au cours du deuxième trimestre. Même si le lithium est demeuré freiné par des défis liés aux projets et aux coûts, la demande à long terme provenant des secteurs des véhicules électriques, du stockage d'énergie et de l'électrification industrielle demeure importante. Les investisseurs sont restés sélectifs, privilégiant les projets bénéficiant de partenaires solides, de calendriers crédibles, d'un accès aux infrastructures et d'un faible risque lié à l'exécution. Les marchés du cobalt sont demeurés tendus en raison des restrictions de l'offre et des mesures politiques de la République démocratique du Congo, ce qui a renforcé la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement en métaux pour batteries aux interventions gouvernementales et à la concentration géographique. Le nickel est demeuré fortement sous pression en raison des perspectives d'augmentation de l'offre indonésienne. Le nickel est encore important pour la fabrication d'acier inoxydable et de batteries, mais ses perspectives d'approvisionnement à court terme sont moins favorables que celles des minéraux stratégiques dont l'offre est plus restreinte. Dans l'ensemble, les investisseurs demeurent très sélectifs concernant le secteur des métaux pour batteries, car les facteurs de demande à long terme n'ont pas changé, mais l'offre excédentaire pour certains produits de base et les défis de financement continuent de séparer les actifs les plus solides des actifs les plus faibles.

Secteurs de l'espace, de l'IA et de la défense et demande de minéraux critiques

Au cours du deuxième trimestre, le lien croissant entre les technologies de pointe, l'infrastructure spatiale, le secteur de la défense et les minéraux critiques s'est révélé encore plus évident. L'entrée en bourse de SpaceX en juin 2026 a mis en évidence l'intérêt des investisseurs pour l'économie spatiale, et l'expansion des satellites, des infrastructures d'IA et des réseaux de communication nécessite des quantités importantes d'aluminium, de titane, d'aimants à base de terres rares, de cuivre et d'autres matériaux stratégiques, ce qui relie directement le cycle d'investissement dans les secteurs de l'espace et de l'IA à la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques. Les dépenses en défense sont demeurées un facteur important, car le conflit en Iran, les pressions en faveur d'un meilleur partage du fardeau au sein de l'OTAN et l'instabilité géopolitique généralisée ont continué de soutenir la demande de matériaux liés à la préparation militaire.

Positionnement du portefeuille et placements hautement prometteurs

Le portefeuille est demeuré axé sur l'or, le cuivre, l'argent, le pétrole et le gaz, l'uranium, ainsi que certains minéraux critiques tels que le tungstène, l'antimoine et le graphite et d'autres matériaux stratégiques. Dans un contexte macroéconomique volatil et moins prévisible, le portefeuille a continué de se concentrer sur la rareté des actifs réels, la sécurité des chaînes d'approvisionnement, la pertinence géopolitique et la demande à long terme, privilégiant les sociétés de ressources possédant des actifs de qualité, situées dans des juridictions stables, dotées d'équipes de direction crédibles et exposées à des thèmes soutenus à la fois par la demande des marchés et les politiques gouvernementales.

L'or demeure un placement important dans le portefeuille en raison de l'instabilité géopolitique continue, de la diversification des réserves et de l'attrait durable des actifs monétaires neutres. Le cuivre demeure essentiel pour l'électrification, les investissements dans les réseaux électriques, les infrastructures d'IA et la croissance industrielle, tandis que l'uranium est soutenu par les besoins en production d'électricité de base fiable et par un intérêt renouvelé envers l'énergie nucléaire. Le tungstène, le graphite et les terres rares conservent une importance stratégique du fait de leur rôle pour le secteur de la défense, les politiques industrielles et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement. Nous continuons de cibler des occasions de manière sélective, car même si le secteur des ressources offre encore de bonnes possibilités de placement, il est important de tenir compte du risque de financement, du risque lié à l'exécution des projets, de la volatilité du prix des produits de base et de la sensibilité aux taux.

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Parmi les placements hautement prometteurs, Trident Resources Corp. (ROCK) s'est distingué au cours du trimestre, son cours de clôture passant de 2,49 \$ le 31 mars à 4,01 \$ le 30 juin, un gain d'environ 61 %. Le Fonds a augmenté sa position dans ce titre d'environ 70 % au cours du trimestre, tout en réduisant son prix de base moyen d'environ 18,5 %. Dans l'ensemble, aucun changement important n'a été effectué à l'exposition du portefeuille à l'or, au cuivre, à l'argent, à l'uranium, au pétrole et au gaz naturel, ainsi qu'aux minéraux critiques au cours du trimestre. Le principal ajustement a été l'ajout d'un petit nombre de titres pétroliers et gaziers, ainsi qu'une nouvelle exposition stratégique au sel et au phosphate par l'entremise d'Atlas Salt et de First Phosphate Corp, des ajouts conformes à la priorité accordée par le portefeuille aux actifs réels et aux produits de base stratégiques.

Sommaire des perspectives pour le reste de 2026

L'or et l'argent devraient demeurer soutenus par l'incertitude géopolitique, la diversification des banques centrales, les niveaux d'endettement élevés et les interrogations sur le rôle à long terme du dollar américain. Les minéraux critiques devraient continuer à bénéficier de la demande au Canada et de la diversification de la chaîne d'approvisionnement. Le cuivre demeure un important placement à long terme en raison de l'offre restreinte, des investissements dans les réseaux électriques, de l'électrification, de la croissance des centres de données et de la demande industrielle, tandis que l'uranium reste en bonne posture, l'énergie nucléaire continuant de gagner du terrain en tant que source de production d'électricité de base fiable dans un contexte d'approvisionnement électrique insuffisant. Le tungstène, le graphite, les terres rares et les autres minéraux stratégiques devraient demeurer importants, car les gouvernements priorisent la sécurisation des chaînes d'approvisionnement locales.

Les principaux risques comprennent une nouvelle intensification des tensions géopolitiques, la volatilité des produits de base, la hausse des taux d'intérêt, l'appréciation du dollar américain et les difficultés de financement des petits émetteurs. Dans l'ensemble, le contexte structurel du secteur minier demeure attrayant, même si l'évolution du secteur risque de rester volatile. Nous croyons que les meilleures occasions concernent encore les sociétés dotées d'actifs solides, d'une exposition stratégique aux produits de base et d'une présence dans des pays contribuant à la sécurité des chaînes d'approvisionnement occidentales.

Opérations avec des parties liées

Les ententes ci-dessous pourraient occasionner le paiement de frais par le Fonds à Next Edge Capital ou aux sociétés affiliées au Fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, notamment de dotation en personnel de gestion clé, que ce dernier lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A-1 et de 1 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F-1. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement, conformément à la convention de gestion du Fonds. Le solde impayé sera remboursé ultérieurement.

Pour la période² close le 30 juin 2026, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, de 208 786 \$ (75 394 \$ pour la période close le 30 juin 2025). Au 30 juin 2026, les frais de gestion à verser étaient de 30 066 \$ (31 727 \$ au 31 décembre 2025).

Prime de rendement

Le Fonds ne verse plus de prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A 1 et F 1 depuis le 19 mai 2026. Le Fonds peut verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F. La prime de rendement, si elle est payable, est versée le 31 décembre de chaque année civile et équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative par action de référence.

La valeur liquidative par action courante équivaut à la valeur liquidative de la série d'actions présentée par action et ajustée pour exclure les distributions versées par le Fonds au cours de la période commençant au dernier versement d'une prime de performance. Pour déterminer la valeur liquidative par action courante, la valeur liquidative de la série d'actions est calculée avant l'ajustement au titre des primes de rendement payables.

La valeur liquidative par action de référence correspond soit à i) la valeur la plus élevée par action, soit à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et B) du rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

La « valeur la plus élevée » s'entend, pour une action, du montant le plus élevé entre i) le prix d'émission de cette action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable d'une année civile où une prime de rendement a été versée au gestionnaire. Afin de déterminer la valeur la plus élevée, la valeur liquidative d'une action est calculée compte tenu de toute prime de rendement à payer.

² Dans le présent document, à moins d'indication contraire, les termes « période » ou « périodes » désignent les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le rendement de l'indice de référence des séries A et F, une fois qu'elles auront des actifs à la prochaine période de présentation de l'information financière, correspondra à la moyenne du rendement total composé i) à 50 % du rendement de l'indice S&P Global BMI Metals & Mining (Industry) Index, ii) à 25 % du rendement de l'indice aurifère mondial S&P/TSX et iii) à 25 % du rendement de l'indice S&P/TSX Venture Materials (Sector) Index de la période suivant la dernière période pour laquelle une prime de rendement était exigible pour la série en question (ou de la première période pour laquelle une prime de rendement pourrait être exigible depuis l'établissement du Fonds).

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Pour la période close le 30 juin 2026, le Fonds avait comptabilisé une prime de rendement, taxe de vente comprise, d'environ néant (néant pour la période close le 30 juin 2025).

Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de garde, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 30 juin 2026, le Fonds devait au gestionnaire environ 14 990 \$ (103 478 \$ au 31 décembre 2025) au titre de dépenses engagées en son nom. Ces soldes sont compris dans l'état intermédiaire de la situation financière au poste « Charges à payer ».

Par ailleurs, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 180 684 \$ (166 123 \$ au 30 juin 2025) au titre des frais de services administratifs et généraux rendus par celui-ci au cours de la période.

Opérations sur titres d'un émetteur lié

Le Fonds peut acheter ou vendre des titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital selon certaines conditions. Dans le cadre de ces opérations, le gestionnaire obtient l'approbation du comité d'examen indépendant (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Au cours des périodes, le Fonds n'a effectué aucune opération impliquant un émetteur lié.

Opérations entre fonds

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Le Fonds n'a effectué aucune opération sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire au cours des périodes.

Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 30 juin 2026, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées, notamment :

- i) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital;
- ii) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- iii) l'investissement dans des titres pour lesquels DGMP est courtier sur le marché dispensé et reçoit des honoraires d'intermédiation ou des commissions d'un émetteur.

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence exercée par une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds, et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Pour la période close le 30 juin 2026, le Fonds a versé environ 9 800 \$ (730 \$ au 30 juin 2025) en frais du CEI. Ces coûts sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans l'état intermédiaire du résultat global.

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Les informations dans les tableaux ci-dessous sont fournies conformément à la réglementation. Par conséquent, il est normal que les sous-totaux ne correspondent pas aux totaux mathématiques, puisque la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent.

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action du Fonds¹⁾

Série A	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net à l'ouverture de la période^{1) 2)}	12,83	5,04	5,21	6,21	10,03	12,91
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Revenu total	0,01	0,01	0,07	0,03	–	–
Total des charges	(0,36)	(0,53)	(0,37)	(0,33)	(0,34)	(0,45)
Gain (perte) réalisé pour la période	3,96	2,50	(1,43)	(0,45)	(0,44)	1,70
Gain (perte) latent pour la période	(1,81)	6,54	1,74	(0,13)	(2,74)	(4,07)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	1,80	8,52	0,01	(0,88)	(3,52)	(2,82)
Distributions :						
Dividendes	–	(0,01)	(0,05)	(0,03)	–	–
Gains en capital	–	(0,65)	–	–	–	–
Total des distributions annuelles	–	(0,66)	(0,05)	(0,03)	–	–
Réinvestissement des distributions	–	0,66	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période²⁾	14,36	12,83	5,04	5,21	6,21	10,03

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) ⁵⁾	14 374	15 231	5 427	6 407	9 258	15 765
Nombre d'actions en circulation	1 044 346	1 212 415	1 108 278	1 274 612	1 525 303	1 576 076
Ratio des frais de gestion (RFG)	4,36 %	6,07 %	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %
RFG avant renonciations ou prises en charge	4,36 %	6,07 %	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement	4,36 %	6,07 %	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement et de la taxe de vente	3,86 %	5,37 %	6,12 %	4,74 %	3,96 %	3,15 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») ³⁾	0,46 %	0,54 %	0,23 %	0,19 %	0,25 %	0,57 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	45,78 %	70,58 %	3,23 %	7,40 %	19,05 %	42,59 %
Valeur liquidative par action⁵⁾	13,76	12,56	4,90	5,03	6,07	10,00

Série F	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net à l'ouverture de la période^{1) 2)}	14,41	5,56	5,68	6,69	10,69	13,63
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Revenu total	0,01	0,02	0,08	0,03	–	–
Total des charges	(0,31)	(0,50)	(0,34)	(0,29)	(0,30)	(0,34)
Gain (perte) réalisé pour la période	4,45	2,79	(1,50)	(0,50)	(0,62)	1,06
Gain (perte) latent pour la période	(2,18)	7,61	2,04	(0,28)	(3,29)	(3,77)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	1,97	9,92	0,28	(1,04)	(4,21)	(3,05)
Distributions :						
Dividendes	–	(0,01)	(0,05)	(0,03)	–	–
Gains en capital	–	(0,77)	–	–	–	–
Total des distributions annuelles	–	(0,78)	(0,05)	(0,03)	–	–
Réinvestissement des distributions	–	0,78	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période²⁾	16,22	14,41	5,56	5,68	6,69	10,69

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) ⁵⁾	3 083	3 170	893	941	772	1 021
Nombre d'actions en circulation	198 458	224 841	165 320	171 800	118 104	95 732
Ratio des frais de gestion (RFG)	3,20 %	4,79 %	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %
RFG avant renonciations ou prises en charge	3,20 %	4,79 %	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement	3,20 %	4,79 %	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement et de la taxe de vente	2,83 %	4,24 %	5,12 %	3,77 %	3,13 %	2,37 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») ³⁾	0,46 %	0,54 %	0,23 %	0,19 %	0,25 %	0,57 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	45,78 %	70,58 %	3,23 %	7,40 %	19,05 %	42,59 %
Valeur liquidative par action⁵⁾	15,54	14,10	5,40	5,48	6,54	10,67

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers non audités du Fonds pour la période close le 30 juin 2026 et des états financiers audités pour les périodes closes entre les 31 décembre 2021 et 2025. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation. Ces différences, le cas échéant, sont expliquées dans la note 8.
- 2) L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est établi selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions majorées des autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds de placement achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds de placement. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.
- 5) Le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») exige que tous les fonds de placement calculent leur valeur liquidative à toutes les fins autres que l'établissement des états financiers conformément à l'article 14.2, qui, sous certains aspects, est différent des exigences des normes IFRS de comptabilité. Conformément aux normes IFRS de comptabilité, la juste valeur des bons de souscription est établie selon le modèle Black-Scholes, alors que leur valeur liquidative aux fins des opérations est fondée sur la valeur intrinsèque. Un rapprochement de la valeur liquidative aux fins des opérations et de l'actif net selon les IFRS est présenté ci-après pour la période close le 30 juin 2026.

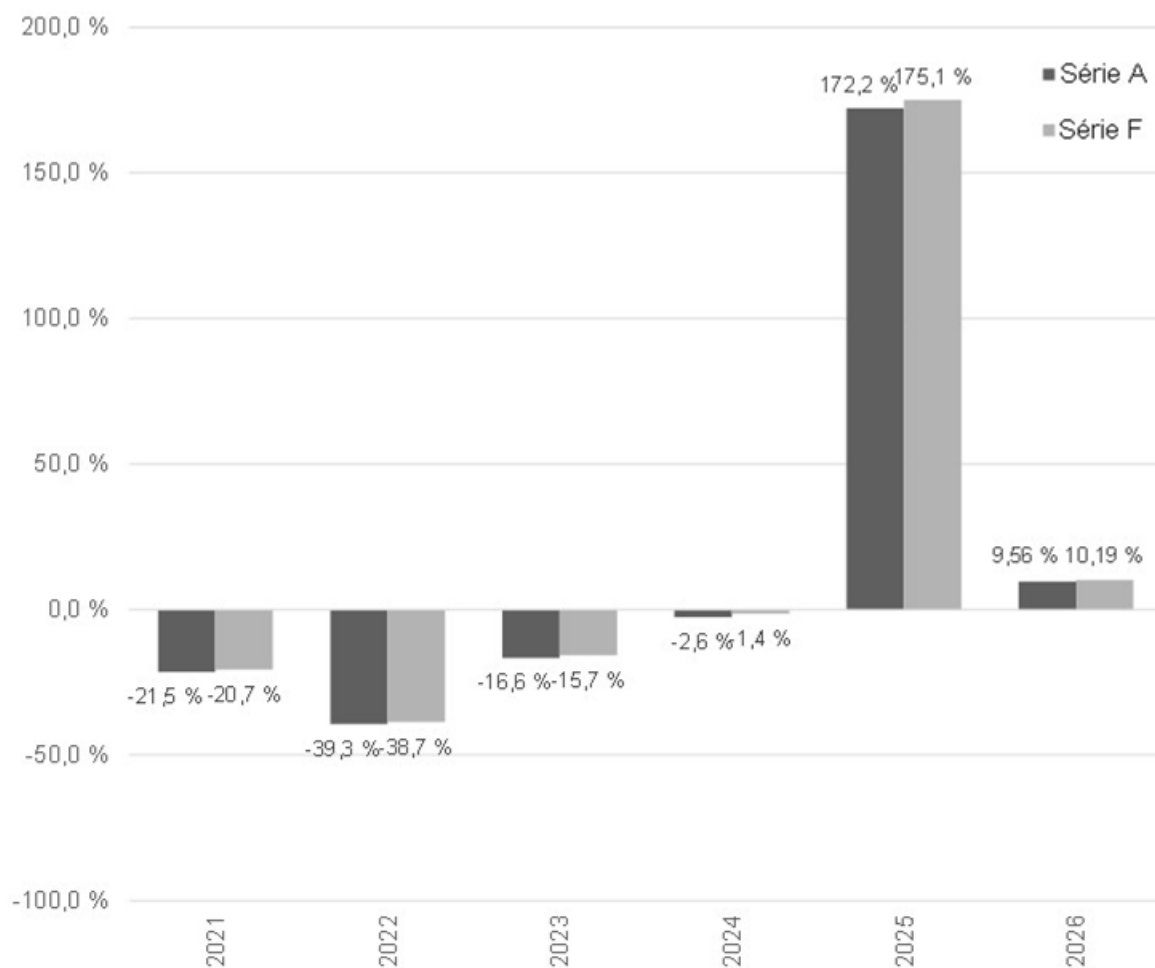
	Total (\$)	Par action (\$)
Valeur liquidative aux fins des opérations, série A	14 374 497	13,76
Ajustement, série A	625 287	0,60
Actif net selon les IFRS	14 999 784	14,36
Valeur liquidative aux fins des opérations, série F	3 083 333	15,54
Ajustement, série F	135 813	0,68
Actif net selon les IFRS	3 219 146	16,22

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Rendement passé

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement dans le Fonds détenu au premier jour de chaque exercice. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds.



CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aperçu des titres en portefeuille au 30 juin 2026

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour sont disponibles à l'adresse www.nextedgcapital.com dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin d'exercice, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date.

Par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative totale [†]
Titres canadiens	98,3
Titres américains	1,8

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative totale [†]
Actions et bons de souscription	100,1
Trésorerie	1,0
Autres éléments de passif net	(1,1)

Par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative totale [†]
Matériaux de base	57,1
Or et métaux précieux	28,0
Énergie (autres) [#]	9,0
Métaux diversifiés et exploitation minière	6,0

25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative totale [†]
Blue Moon Metals Inc.	2,6
Métaux Osisko inc, bons de souscription, 0,57 \$, 16 juin 2027	2,4
First Phosphate Corp., restr.	2,3
Montage Gold Corp.	2,3
Vizsla Silver Corp.	2,2
Discovery Silver Corp.	2,2
Allied Critical Metals Inc.	2,2
K92 Mining Inc.	2,2
Maple Gold Mines Ltd.	2,2
Faraday Copper Corp.	2,2
Lundin Mining Corp.	2,2
Capstone Copper Corp.	2,1
Trident Resources Corp.	2,1
Scottie Resources Corp.	2,1
Hudbay Minerals Inc.	2,1
DPM Metals Inc.	2,1
Endeavour Silver Corp.	2,1
NexGen Energy Ltd.	2,0
Sitka Gold Corp.	2,0
Spartan Delta Corp.	2,0
Highlander Silver Corp.	2,0
Goldsky Resources Corp.	2,0
Fireweed Metals Corp.	2,0
NGEx Minerals Ltd.	2,0
Troilus Gold Corp.	2,0

[†] Valeur liquidative aux fins des opérations (environ 17 457 830 \$ au 30 juin 2026).

[#] La composante « Énergie (autres) » du portefeuille est composée de sociétés dont l'objectif principal est l'exploration, la mise en valeur et la production de sources d'énergie alternatives (autres que le pétrole et le gaz naturel), notamment l'uranium, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique et le stockage d'énergie.

CMP Next Edge Resource Class

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment les rubriques « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à sa stratégie, à ses risques, à son rendement prévu et à sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

Par ailleurs, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications en matière de réglementations gouvernementales, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive.

Nous invitons le lecteur à bien tenir compte de ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement, et nous lui recommandons de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Par ailleurs, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

CMP Next Edge Resource Class

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux

	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIF		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	18 234 249 \$	18 035 204 \$
Trésorerie	172 691	907 335
Intérêts courus, dividendes et autres	2 093	867
Montants à recevoir du gestionnaire de fonds	1 000	—
Montants à recevoir sur la vente de titres	2 368	249 733
	<u>18 412 401</u>	<u>19 193 139</u>
PASSIF		
Passif courant		
Charges à payer (note 6)	124 564	205 889
Frais de gestion à payer (note 6)	30 066	31 727
Rachats à payer	38 841	—
Montants à payer pour l'achat de titres	—	156 000
	<u>193 471</u>	<u>393 616</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 7)	<u>18 218 930 \$</u>	<u>18 799 523 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	14 999 784 \$	15 560 655 \$
Série F	3 219 146	3 238 868
	<u>18 218 930 \$</u>	<u>18 799 523 \$</u>
Nombre d'actions en circulation (note 7)		
Série A	1 044 346	1 212 415
Série F	198 458	224 841
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 8)		
Série A	14,36 \$	12,83 \$
Série F	16,22	14,41

CMP Next Edge Resource Class

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Périodes closes les [note 1 c)]

	30 juin 2026	30 juin 2025
Revenu		
Revenus d'intérêts	862 \$	798 \$
Dividendes	7 759	7 742
Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 422 771)	1 650 434
Gain net réalisé sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5 249 313	1 243 391
Gain de change sur la trésorerie	1 630	289
	<u>2 836 793</u>	<u>2 902 654</u>
Charges (note 6)		
Frais de gestion	208 786	75 394
Frais d'administration liés aux porteurs d'actions	62 787	66 426
Coûts de transactions	45 558	32 512
Frais juridiques	41 555	31 775
Frais d'information aux porteurs d'actions	41 549	64 164
Honoraires d'audit	31 693	38 781
Droits de garde et frais bancaires	19 121	10 434
Frais du comité d'examen indépendant	9 800	730
	<u>460 849</u>	<u>320 216</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<u>2 375 944 \$</u>	<u>2 582 438 \$</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série (note 9)		
Série A	1 966 638 \$	2 220 494 \$
Série F	409 306	361 944
	<u>2 375 944 \$</u>	<u>2 582 438 \$</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 9)		
Série A	1,80 \$	2,06 \$
Série F	1,97	2,31

CMP Next Edge Resource Class

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)

Périodes closes les [note 1 c)]

	Série A	Série F	Total
Solde au 1^{er} janvier 2025	5 580 590 \$	918 653 \$	6 499 243 \$
Émission d'actions pour échanges	6 186 871	1 270 062	7 456 933
Conversion d'actions	(47 020)	47 020	–
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 220 494	361 944	2 582 438
Rachat d'actions rachetables	(3 327 127)	(598 414)	(3 925 541)
Solde au 30 juin 2025	10 613 808 \$	1 999 265 \$	12 613 073 \$
 Solde au 1^{er} janvier 2026	 15 560 655 \$	 3 238 868 \$	 18 799 523 \$
Émission d'actions	105 775	140 625	246 400
Conversion d'actions	(197 046)	197 046	–
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 966 638	409 306	2 375 944
Rachat d'actions rachetables	(2 436 238)	(766 699)	(3 202 937)
Solde au 30 juin 2026	14 999 784 \$	3 219 146 \$	18 218 930 \$

CMP Next Edge Resource Class

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie

Périodes closes les [note 1 c)]

	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 375 944 \$	2 582 438 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 422 771	(1 650 434)
Gain net réalisé sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(5 249 313)	(1 243 391)
Gain de change sur la trésorerie	(1 630)	(289)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des intérêts courus, dividendes et autres	(1 226)	1 757
Augmentation des montants à recevoir du gestionnaire de fonds	(1 000)	(1 020)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(81 325)	51 397
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(1 661)	30 793
Produit de la vente de placements	11 764 426	5 118 004
Achat de placements	(9 045 564)	(4 678 664)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 181 422	210 591
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions	246 400	–
Paievements effectués pour les actions rachetées	(3 164 096)	(3 880 093)
Trésorerie reçue lors des échanges	–	3 620 770
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2 917 696)	(259 323)
Diminution de la trésorerie au cours de la période	(736 274)	(48 732)
Gain de change sur la trésorerie	1 630	289
Trésorerie à l'ouverture de la période	907 335	837 549
Trésorerie à la clôture de la période	172 691 \$	789 106 \$
Renseignements supplémentaires*		
Intérêts reçus	862 \$	798 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	6 533	9 499

* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

CMP Next Edge Resource Class

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2026

	Nombre d'actions	Coût	Valeur comptable
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (100,08 %)			
Matériaux de base (58,58 %)			
55 North Mining Inc., bons de souscription, 2,5 \$, 15 juill. 2026*	320 000	– \$	– \$
Allied Critical Metals Inc.	179 000	230 589	386 640
Arya Resources Ltd, restr.**	444 446	200 001	128 616
Atex Resources Inc.	94 400	212 532	230 336
Atex Resources Inc., bons de souscription, 4,00 \$, 6 nov. 2029*	10 000	–	7 400
Atlas Salt Inc.	218 000	261 600	335 720
Belo Sun Mining Corp.	200 000	250 828	208 000
Blue Jay Gold Corp.	272 500	218 000	198 925
Blue Jay Gold Corp., bons de souscription, 1,20 \$, 28 mai 2028	136 250	–	43 600
Blue Moon Metals Inc.	50 000	500 000	450 000
Cambria Gold Mines Inc.	207 500	280 575	188 825
Capstone Copper Corp.	28 500	240 215	371 355
Cascadia Minerals Ltd.	805 953	116 724	229 697
Cascadia Minerals Ltd., bons de souscription, 0,20 \$, 22 déc. 2028*	333 333	–	63 333
Cascadia Minerals Ltd., bons de souscription, 0,24 \$, 13 août 2027*	714 286	–	92 857
DPM Metals Inc.	7 900	131 426	363 874
Faraday Copper Corp.	63 500	78 364	380 365
Fireweed Metals Corp.	101 200	179 683	352 176
Formation Metals Inc., restr.**	270 270	100 000	77 027
Formation Metals Inc., bons de souscription, 0,60 \$, 19 mai 2029*	270 270	–	27 027
Galantas Gold Corp.	375 000	242 180	172 500
Galantas Gold Corp., restr.**	400 000	220 000	184 000
Galantas Gold Corp., bons de souscription, 0,80 \$, 28 mai 2028*	200 000	–	66 000
Gold X2 Mining Inc.	245 800	77 427	292 502
Goldsky Resources Corp.	108 500	162 365	352 625
Gunnison Copper Corp.	866 334	384 683	320 544
Gunnison Copper Corp., bons de souscription, 0,65 \$, 31 oct. 2028*	166 667	–	23 333
Hudbay Minerals Inc.	10 900	141 995	365 041
Kiboko Gold Inc., bons de souscription, 0,45 \$, 29 juin 2027*	103 448	–	2 276
Kobrea Exploration Corp., bons de souscription, 0,75 \$, 3 oct. 2027*	160 000	–	8 000
Leviathan Metals Corp.	475 600	304 384	328 164
Lundin Mining Corp.	10 900	129 673	376 704
Maple Gold Mines Ltd.	138 900	421 623	380 586
Marimaca Copper Corp.	41 800	314 005	313 918
Mayfair Gold Corp.	48 500	202 100	169 265
Newcore Gold Ltd.	525 000	278 250	170 625
NGEx Minerals Ltd.	13 800	156 203	350 244
Northisle Copper & Gold Inc.	114 800	350 140	326 032
Nouveau Monde Graphite Inc.	150 000	381 239	319 613
Oreterra Metals Corp.	444 444	200 000	204 444
Oreterra Metals Corp., bons de souscription, 0,60 \$, 27 févr. 2029*	444 444	–	200 000

CMP Next Edge Resource Class

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

	Nombre d'actions	Coût	Valeur comptable
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (100,08 %) (suite)			
Matériaux de base (58,58 %) (suite)			
Sierra Madre Gold & Silver Ltd., bons de souscription, 0,85 \$, 24 juill. 2026*	145 000	– \$	91 350 \$
Southern Cross Gold Consolidated Ltd.	37 300	130 199	327 494
Trident Resources Corp.	92 400	206 848	370 524
Valkea Resources Corp.	875 000	350 000	323 750
Western Star Resources Inc.	993 000	148 950	287 970
Western Star Resources Inc., bons de souscription, 0,30 \$, 23 févr. 2028*	1 000 000	–	210 000
		7 802 801	10 673 277
Métaux diversifiés et exploitation minière (6,11 %)			
First Phosphate Corp., restr.**	250 000	500 000	400 000
First Phosphate Corp., bons de souscription, 2,50 \$, 31 déc. 2026*	250 000	–	60 000
Métaux Osisko inc., bons de souscription, 0,57 \$, 16 juin 2027*	350 000	–	437 500
Sterling Metals Corp.	196 200	107 910	215 820
		607 910	1 113 320
Énergie (autres) (8,58 %)			
Logan Energy Corp., restr.**	274 000	200 020 \$	230 160 \$
NexGen Energy Ltd.	26 800	304 797	356 976
Spartan Delta Corp.	30 900	251 149	353 805
Tenaz Energy Corp.	6 900	220 970	319 125
Total Energy Services Inc.	13 700	217 894	302 496
		1 194 830	1 562 562
Or et métaux précieux (26,81 %)			
1233719 B.C. Ltd.	2 566 667	233 333	–
Alamos Gold Inc.	6 900	251 919	296 699
Aurelius Minerals Inc.	1 654 424	314 467	–
Discovery Silver Corp.	45 700	149 976	387 536
Elevation Gold Mining Corp.	1 219 500	646 335	–
Elevation Gold Mining Corporation, bons de souscription, 0,70 \$, 24 mars 2027*	2 830 000	–	–
Endeavour Silver Corp.	30 900	192 047	363 693
Equinox Gold Corp.	24 100	204 609	333 062
G Mining Ventures Corp.	7 900	144 545	328 087
GoGold Resources Inc.	80 000	163 508	254 400
Highlander Silver Corp.	53 000	106 671	352 980
K92 Mining Inc.	17 200	56 515	382 872
Meridian Mining PLC	208 700	118 088	333 920
Montage Gold Corp.	24 400	110 776	393 572
Phoenix Gold Resources Corp.	35 900	–	–
Scottie Resources Corp.	184 900	170 497	366 102
Sitka Gold Corp.	355 600	197 305	355 600

CMP Next Edge Resource Class

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

	Nombre d'actions	Coût	Valeur comptable
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (100,08 %) (suite)			
Or et métaux précieux (26,81 %) (suite)			
Troilus Gold Corp.	207 500	145 250 \$	346 525 \$
Vizsla Silver Corp.	83 700	434 764	390 042
		3 640 605	4 885 090
COÛT ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (100,08 %)		13 246 146	18 234 249
COÛTS DE TRANSACTIONS (0,0 %) (note 3)		(25 378)	–
COÛT TOTAL ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (100,08 %)		13 220 768	18 234 249

Le coût moyen ou la juste valeur de certains titres peuvent être des montants différents de zéro, mais arrondis à zéro.

Les pourcentages correspondent à la valeur comptable exprimée en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

* Ces titres ne sont pas cotés et sont évalués au moyen de techniques d'évaluation.

** Ce titre est classé au niveau 2, car il fait l'objet de restrictions.

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité)

1. Le Fonds

a) Organisation du Fonds

CMP Next Edge Resource Corp. (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015, en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries. Au 30 juin 2026, Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital » ou le « gestionnaire ») était le propriétaire réel de la totalité des actions ordinaires en circulation.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »). Le Fonds a été constitué le 13 avril 2015 et les actions du Fonds (les « actions ») ont été émises le 15 avril 2015. Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

En vertu d'une modification au prospectus du Fonds datée du 19 mai 2026, les actions des séries A et F ont respectivement été renommées actions des séries A-1 et F-1. Les actions des séries A-1 et F-1 ne peuvent plus être souscrites et ne versent plus de prime de rendement. La modification crée également de nouvelles actions des séries A et F, qui versent une prime de rendement et pourront être souscrites.

Le 6 juin 2025, la Société en commandite de ressources CMP 2023 (« CMP 2023 ») a transféré la totalité de son actif net, d'une valeur d'environ 7 456 933 \$, au Fonds en échange d'environ 876 327 actions de série A-1 et 162 213 actions de série F-1 du Fonds, qui ont été distribuées aux commanditaires de CMP 2023 le 6 juin 2025. Les commanditaires de CMP 2023 ont reçu respectivement 102,96 actions de série A-1 et 97,30 actions de série F-1 du Fonds pour chaque part de CMP 2023. Cette opération est traitée comme une souscription en nature en échange des placements et est comptabilisée au poste « Émission d'actions pour échanges » dans l'état intermédiaire de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 28 août 2026.

b) Gestionnaire

En vertu de la convention de gestion, le Fonds a fait appel au gestionnaire à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds. Le gestionnaire a pour responsabilité de fournir au Fonds des services de placement, de gestion, d'administration et autres.

c) Dates de présentation de l'information financière

Les états intermédiaires de la situation financière sont arrêtés au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025. Les états intermédiaires du résultat global, les états intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux intermédiaires des flux de trésorerie portent sur les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025. Dans le présent document, les termes « période » ou « périodes » désignent la ou les période(s) indiquées ici.

Ces états financiers intermédiaires présentent la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds à titre d'entité comptable distincte.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») qui s'appliquent à la présentation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Les états financiers intermédiaires non audités au 30 juin 2026 ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation. Le principe de continuité d'exploitation suppose la continuité des opérations, la réalisation des actifs et l'acquittement des passifs dans le cours normal des activités.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

a) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Les placements sont évalués selon le dernier cours et les bons de souscription, selon leur valeur intrinsèque pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations par action.

Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur. Aux fins de la présentation de l'information financière, la juste valeur des bons de souscription est établie selon le modèle Black-Scholes.

b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre sur les informations sur la juste valeur et utilise ces informations pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes ordinaires de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état intermédiaire du résultat global à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant des placements est arrivé à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des actifs financiers à la JVRN sont présentés au poste « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état intermédiaire du résultat global pour la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les intérêts à distribuer provenant des titres à revenu fixe, y compris les placements à court terme, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, en fonction du taux d'intérêt contractuel. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans l'état intermédiaire de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments. Les dividendes, déduction faite des retenues d'impôts, sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de la période.

c) Autres éléments d'actifs et de passifs

La trésorerie, les intérêts courus, les dividendes et autres, les montants à recevoir du gestionnaire de fonds et les montants à recevoir sur la vente de titres sont des actifs financiers classés et mesurés au coût amorti. Les charges à payer, les frais de gestion à payer et les rachats à payer sont classés et comptabilisés au coût amorti.

Selon la méthode du coût amorti, les actifs et les passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

d) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts progressifs directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement et comprennent les honoraires et commissions versés à des placeurs pour compte, à des conseillers, à des courtiers et à des contrepartistes, les sommes prélevées par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert.

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

e) Conversion de devises

Les investisseurs du Fonds proviennent essentiellement du Canada, les souscriptions et les rachats d'actions étant effectués en dollars canadiens. La principale activité du Fonds est d'investir dans des titres canadiens. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens, et est présenté aux investisseurs dans cette monnaie. Le gestionnaire croit que le dollar canadien est la monnaie représentant le plus fidèlement l'incidence économique des opérations, des événements et des conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, qui est le dollar canadien.

f) Transactions et soldes

La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état intermédiaire de la situation financière. Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement inscrits aux postes « Gain net réalisé sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état intermédiaire du résultat global.

g) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

Le poste « Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action » figure dans l'état intermédiaire du résultat global et correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de chaque série pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque série pour la période. Voir la note 9 pour obtenir le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action.

h) Attribution des revenus et des charges aux séries d'actions

Chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto (la « date d'évaluation »), les revenus gagnés et les charges générales engagées depuis la dernière date d'évaluation sont distribués de manière proportionnelle entre les séries d'actions en circulation à la date d'évaluation précédente, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

i) Nouvelles normes et modifications de normes existantes en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Diverses nouvelles normes, modifications de normes et interprétations entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2026. Le Fonds a évalué l'incidence de ces nouvelles normes et modifications :

i) Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026)

L'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7 afin de répondre à des questions récemment soulevées dans la pratique et d'ajouter de nouvelles exigences que les institutions financières, mais aussi les autres sociétés, doivent respecter. Parmi les autres modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et a ajouté une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de virement électronique de trésorerie.

Après évaluation de cette modification, le gestionnaire a conclu que celle-ci n'a pas d'incidence sur les états financiers du Fonds.

j) Nouvelles normes, modifications et interprétations

Diverses nouvelles normes, modifications de normes et interprétations entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2027 et n'ont pas été appliquées de façon anticipée aux fins de la préparation des présents états financiers. Le Fonds a évalué l'incidence de ces nouvelles normes et modifications :

i) IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027)

L'IASB a publié une nouvelle norme sur la présentation des états financiers et les informations à fournir dans ceux-ci, qui remplace IAS 1 et qui porte principalement sur des mises à jour à l'état du résultat. Les nouveaux concepts clés faisant leur apparition dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat avec des sous-totaux définis;
- une disposition relative à la détermination du résumé structuré le plus utile pour présenter les charges dans l'état du résultat;
- les informations à fournir dans une seule note dans les états financiers pour certaines mesures de la performance qui sont présentées hors des états financiers de l'entité (c.-à-d. les mesures de la performance définies par la direction);
- des principes plus clairs sur le regroupement ou la ventilation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de la norme et des modifications à venir.

Aucune autre norme ou modification de norme ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables importants formulés par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

La détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est l'un des principaux éléments à l'égard desquels le gestionnaire doit exercer son jugement, l'estimation pouvant être complexe ou subjective. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers non cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire pose des hypothèses fondées sur les conditions du marché à la date des états financiers. Tout changement à ces hypothèses par suite d'une modification des conditions du marché peut avoir une incidence sur la juste valeur publiée des instruments financiers. Les techniques d'évaluation utilisent la décote d'illiquidité appliquée aux cours du marché pour l'évaluation des actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, des modèles d'évaluation des options et des modèles d'actualisation des flux de trésorerie.

5. Impôts

a) Imposition des sociétés de fonds communs de placement

La société est une société de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La société étant une société de fonds communs de placement, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38,33 %. Cet impôt est remboursable à raison de 1,15 \$ par tranche de 3,00 \$ de dividendes imposables versés, dans la mesure où ceux-ci sont versés aux actionnaires. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu les dividendes. La société est aussi assujettie à l'impôt au taux des sociétés sur les gains en capital et les autres revenus. Tout impôt payé sur les gains en capital est remboursable selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement des gains en capital aux porteurs d'actions sous forme de dividendes de gains en capital. Comme elle est en mesure d'obtenir un remboursement de l'impôt sur les dividendes et les gains en capital et que ses charges d'exploitation sont suffisantes pour compenser ses autres revenus, la société ne comptabilise pas de charges pour un tel impôt ni d'actifs d'impôt différé. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise aucune charge d'impôt.

b) Reports prospectifs de pertes

La société peut cumuler des pertes nettes en capital et des pertes nettes autres qu'en capital. Le montant net des pertes en capital peut être reporté indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net qui se réalisera par la suite. Les pertes autres qu'en capital des exercices clos après 2005 peuvent être reportées pendant au plus 20 ans. Pour la plus récente année d'imposition close le 31 décembre 2025, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital de la société pouvant être reportées s'élevaient respectivement à néant (260 866 \$ au 31 décembre 2024) et à néant (492 781 \$ au 31 décembre 2024).

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, notamment de dotation en personnel de gestion clé, que ce dernier lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A-1 et de 1 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F-1. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement, sur la valeur liquidative aux fins des opérations de fin de mois, conformément à la convention de gestion du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2026, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, de 208 786 \$ (75 394 \$ pour la période close le 30 juin 2025). Au 30 juin 2026, les frais de gestion à verser étaient de 30 066 \$ (31 727 \$ au 31 décembre 2025).

b) Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A-1 et F-1. La prime de rendement, si elle est payable, est versée le 31 décembre de chaque année civile et équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative par action de référence.

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

La valeur liquidative par action courante équivaut à la valeur liquidative aux fins des opérations de la série d'actions présentée par action et ajustée pour exclure les distributions versées par le Fonds au cours de la période commençant au dernier versement d'une prime de performance (ou de la première période pour laquelle une prime de rendement pourrait être exigible depuis l'établissement du Fonds). Pour déterminer la valeur liquidative par action courante, la valeur liquidative aux fins des opérations de la série d'actions est calculée avant l'ajustement au titre des primes de rendement payables.

La valeur liquidative par action de référence correspond soit à i) la valeur la plus élevée par action, soit à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et B) du rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

La « valeur la plus élevée » s'entend, pour une action, du montant le plus élevé entre i) le prix d'émission de cette action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable d'une année civile où une prime de rendement a été versée au gestionnaire. Afin de déterminer la valeur la plus élevée, la valeur liquidative d'une action est calculée compte tenu de toute prime de rendement à payer.

Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne du rendement total i) du sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, ii) du sous-indice aurifère S&P/TSX et iii) de l'indice composé S&P/TSX de la période suivant la dernière période pour laquelle une prime de rendement était exigible pour la série en question (ou de la première période pour laquelle une prime de rendement pourrait être exigible depuis l'établissement du Fonds).

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Pour la période close le 30 juin 2026, le Fonds avait comptabilisé une prime de rendement, taxe de vente comprise, d'environ néant (néant pour la période close le 30 juin 2025).

c) Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de garde, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 30 juin 2026, le Fonds devait au gestionnaire environ 14 990 \$ (103 478 \$ au 31 décembre 2025) au titre de dépenses engagées en son nom. Ces soldes sont compris dans l'état intermédiaire de la situation financière au poste « Charges à payer ».

Par ailleurs, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 180 684 \$ (166 123 \$ au 30 juin 2025) au titre des frais de services administratifs et généraux rendus par celui-ci au cours de la période.

d) Opérations sur titres d'un émetteur lié

Le Fonds peut acheter ou vendre des titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital selon certaines conditions. Dans le cadre de ces opérations, le gestionnaire obtient l'approbation du comité d'examen indépendant (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Au cours des périodes, le Fonds n'a effectué aucune opération impliquant un émetteur lié.

e) Opérations entre fonds

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Le Fonds n'a effectué aucune opération sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire au cours des périodes.

f) Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 30 juin 2026, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées, notamment :

- i) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital;
- ii) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence exercée par une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds, et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Pour la période close le 30 juin 2026, le Fonds a versé environ 9 800 \$ (730 \$ pour la période close le 30 juin 2025) en frais du CEI. Ces coûts sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans l'état intermédiaire du résultat global.

7. Actions rachetables

Les actions du Fonds sont rachetables à leur valeur liquidative aux fins des opérations, au gré de l'actionnaire et selon les modalités du prospectus du Fonds. Le capital du Fonds est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, comme ils sont mentionnés dans son prospectus.

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 ») des normes IFRS de comptabilité, les parts ou les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter à son gré ou au gré du porteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers. Comme le Fonds émet des actions de même rang qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques, il ne répond pas aux exigences d'IAS 32 permettant de classer les actions dans les capitaux propres. Par conséquent, ses actions rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers. Le tableau suivant présente l'évolution des actions en circulation :

	Ouverture de la période	Actions émises pour échanges	Actions émises de souscriptions	Conversion d'actions	Rachat d'actions rachetables	Clôture de la période
30 juin 2026						
Série A	1 212 415	–	7 124	(12 670)	(162 523)	1 044 346
Série F	224 841	–	7 768	11 262	(45 413)	198 458
30 juin 2025						
Série A	1 108 278	876 327	–	(7 001)	(516 734)	1 460 870
Série F	165 320	162 213	–	6 312	(86 018)	247 827

8. Rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action selon les normes IFRS de comptabilité et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action selon les normes IFRS de comptabilité (actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les IFRS, par action) et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action. L'actif net selon les IFRS est établi suite à des ajustements à la valeur des bons de souscription, selon le modèle Black-Scholes, alors que la valeur liquidative aux fins des opérations ne requiert pas de tels ajustements.

	Valeur liquidative par action (aux fins des opérations)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (normes IFRS de comptabilité)
30 juin 2026		
Série A	13,76 \$	14,36 \$
Série F	15,54	16,22

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

	Valeur liquidative par action (aux fins des opérations)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (normes IFRS de comptabilité)
31 décembre 2025		
Série A	12,56 \$	12,83 \$
Série F	14,10	14,41

9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, s'établit comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables lié aux activités, par série	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action
30 juin 2026			
Série A	1 966 638 \$	1 092 397	1,80 \$
Série F	409 306	207 778	1,97
30 juin 2025			
Série A	2 220 494 \$	1 076 723	2,06 \$
Série F	361 944	156 961	2,31

10. Risques associés aux instruments financiers

Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix) et le risque de concentration. Le gestionnaire cherche à minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours aux services de conseillers en valeurs professionnels expérimentés qui surveillent régulièrement la répartition optimale du Fonds et les événements qui se produisent sur le marché, et qui diversifient le portefeuille de placement conformément à l'objectif du Fonds.

Pour aider à la gestion des risques, le gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance visant à surveiller les activités de placement du Fonds et à assurer le respect de l'objectif et des directives de placement de celui-ci. Les risques importants auxquels s'expose le Fonds sont décrits ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la contrepartie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel pourrait être exposé le Fonds peut émaner de l'achat d'instruments de créance, d'opérations sur titres ou de l'utilisation de services de garde, de prêts ou de comptes bancaires, le cas échéant.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de crédit.

Toutes les opérations de placement sont réglées à la livraison, ce qui réduit le risque de défaut des contreparties. La livraison de titres vendus n'a lieu qu'une fois le paiement reçu par le dépositaire et, inversement, le paiement d'un achat n'est effectué qu'une fois les titres livrés au dépositaire. L'opération est annulée si l'une des parties ne s'acquitte pas de ses obligations. Lorsque le Fonds négocie des titres cotés et non cotés par l'entremise d'un courtier, il ne fait appel qu'à des courtiers reconnus inscrits auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières concernées.

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

Par ailleurs, les opérations de garde sont exécutées par des contreparties notées A ou plus par l'agence de notation Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit lié aux opérations sur titres est faible.

Le Fonds confie sa trésorerie à un dépositaire d'envergure internationale noté A-1 par Standard & Poor's (A-1 au 31 décembre 2025).

Le Fonds ne fait des dépôts d'actifs qu'auprès de sociétés de bonne réputation et habilitées à agir à titre de dépositaire en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*. Cependant, dans les cas de faillite ou d'insolvabilité de ces sociétés, les titres ou les autres actifs déposés auprès d'elles peuvent être exposés au risque de crédit, ou l'accès à ces titres ou aux autres actifs peut être retardé ou restreint.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Pour conserver une liquidité suffisante, le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Le Fonds détient également des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces placements sont présentés, dans l'inventaire du portefeuille, comme des titres faisant l'objet de restrictions. Par ailleurs, le Fonds cherche à conserver des positions en trésorerie suffisantes pour maintenir sa liquidité.

Les passifs financiers figurant dans l'état intermédiaire de la situation financière sont des passifs courants dont le règlement est donc prévu dans un délai d'un an après la date de clôture des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers du Fonds varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur les marchés. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. L'exposition au risque de change est principalement attribuable aux instruments financiers (trésorerie comprise) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente les principales devises auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2026. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net du Fonds, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime de rendement.

				Effet potentiel d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
		Exposition				
Devise	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
30 juin 2026						
Dollar américain	– \$	319 613 \$	319 613 \$	– \$	15 981 \$	15 981 \$
	– \$	319 613 \$	319 613 \$	– \$	15 981 \$	15 981 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	–	1,75	1,75	–	0,09	0,09

Au 31 décembre 2025, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de change.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition à l'autre risque de prix est liée aux actions détenues par le Fonds. Au 30 juin 2026, une tranche de 18 234 249 \$ (18 035 204 \$ au 31 décembre 2025) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds était exposée à l'autre risque de prix.

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

Si les cours de ces placements avaient diminué ou augmenté de 15 %, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime de rendement, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 2 735 137 \$ (2 705 281 \$ au 31 décembre 2025).

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit ou un secteur d'activité. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds :

En proportion de l'actif net (%)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION	100,1	95,9
Matériaux de base	58,6	50,3
Or et métaux précieux	26,8	39,7
Énergie (autres)	8,6	2,3
Métaux diversifiés et exploitation minière	6,1	3,6

11. Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations.

Niveau 1 – Les données utilisées sont les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les actions cotées activement négociées et les autres titres de placement cotés. Le gestionnaire n'ajuste pas le cours de ces instruments.

Niveau 2 – Les données utilisées comprennent des données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement ou indirectement pour les actifs et les passifs durant la quasi-totalité de la durée de l'instrument financier, notamment les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs similaires. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent les titres négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués en fonction des cours du marché ou des cotes fournies par des courtiers en valeurs mobilières qui sont étayées par des données observables. Les instruments financiers classés au niveau 2 comprennent les obligations de société de la catégorie investissement et certaines actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, pour lesquelles les évaluations peuvent être ajustées afin de tenir compte de l'absence de liquidité. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent également les actifs dérivés, comme les bons de souscription, dont la juste valeur est établie selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes.

Niveau 3 – Les données utilisées sont des données de marché non observables. Les instruments financiers de niveau 3 sont fondés sur au moins une donnée non observable importante, car leur valeur n'est pas établie selon les cours du marché. Les instruments de niveau 3 comprennent les actions et les titres de créance de sociétés fermées. Puisqu'il n'existe aucun cours observable pour ces titres, le gestionnaire a utilisé des techniques d'évaluation pour établir la juste valeur. Les évaluations de niveau 3 sont revues chaque trimestre par le comité d'évaluation du Fonds, qui évalue les données utilisées par le modèle et les résultats obtenus avant de déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 30 juin 2026.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Actions	15 881 770 \$	1 019 803 \$	– \$	16 901 573 \$
Bons de souscription	–	1 332 676	–	1 332 676
	15 881 770 \$	2 352 479 \$	– \$	18 234 249 \$

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Actions	16 928 459 \$	294 540 \$	– \$	17 222 999 \$
Bons de souscription	–	812 205	–	812 205
	16 928 459 \$	1 106 745 \$	– \$	18 035 204 \$

CMP Next Edge Resource Class

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

Transferts entre les niveaux

Au cours de la période close le 30 juin 2026, les titres présentés ci-dessous ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, car les restrictions qui s'appliquaient à ces titres ont été levées.

- Gunnison Copper Corp., restr.
- Atex Resources Inc., restr.
- Cascadia Minerals Ltd, restr.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

12. Événements postérieurs

Le 14 août 2026, CMP Next Edge 2025 Critical and Precious Metals Short Duration Flow-Through Limited Partnership (« CMP 2025 ») a transféré la totalité de son actif net, d'une valeur d'environ 17 015 122 \$, au Fonds en échange d'environ 1 283 653 actions de série A et 417 859 actions de série F du Fonds, qui ont été distribuées aux commanditaires de CMP 2025. Les commanditaires de CMP 2025 ont reçu respectivement 2,60 actions de série A et 2,68 actions de série F du Fonds pour chaque part de CMP 2025. Cette opération est traitée comme une souscription en nature en échange des placements et sera comptabilisée au poste « Émission d'actions pour échanges » dans l'état intermédiaire de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

Agent des transferts et agent des registres

SGGG Fund Services Inc.
121 Rue King Ouest
Bureau 300
Toronto (Ontario) M5H 3T9
888-967-0038

Next Edge Capital Corp.

18 King St. E, Suite 902
Toronto, (Ontario) M5C 1C4

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com